

SUIVEZ VOTRE COMPTE PILOTE SUR : planeur-bailleau.org/givav

Vous pouvez vous inscrire à l'année en tant que **membre actif** ou durant une période ponctuelle en tant que **membre adhérent**.

Vous souhaitez voler tout au long de la saison quand bon vous semble ? dans ce cas vous êtes un membre actif. Vous devez vous acquitter de votre adhésion annuelle de 90 € puis choisir votre forfait selon votre âge, votre niveau et vos envies !

MOINS DE 25 /27 ANS

CHOISISSEZ L'UN DES 2 FORFAITS, qui comprend l'ensemble de vos heures de vol !

- FORMATION** : Réservé à l'élève pilote non breveté, intégrant vos vols sur l'ensemble des biplaces et SF25 ② avec instructeur et vos vols en monoplace sur K8, K13, K21 et K23. **665€**
- COMPLET** : Planeurs du forfait "Formation", plus Pégase, LS4, Discus, LS8, et (ASG29 ES, Duo-Discus XT et Arcus T) ③. **910 €**

EN COMPLÉMENT VOUS AUREZ À RÉGLER* :

- Votre Caution sur Travaux d'Entretien (CTE) ④, ne s'applique qu'à partir de la 2^{ème} année de présence au club. **75 €**
- Vos remorqués à environ 500 m. Avance de 10 remorqués à payer lors de l'inscription, le remorqué** **24 €**
- La Licence F.F.V.V. + assurance de base (d'autres assurances sont possibles, voir secrétariat) - à partir de **84,18 €**

➡ **À SAVOIR !** Vous pouvez obtenir sous conditions des bourses fédérales : lâché 150 €, brevet 200 €, titulaire d'un BIA 100 €

25 ANS OU PLUS

CHOISISSEZ L'UN DES 3 FORFAITS, qui comprend l'ensemble de vos heures de vol !

- FORMATION** : Réservé à l'élève pilote non breveté, intégrant vos vols sur l'ensemble des biplaces et SF25 ② avec instructeur et vos vols en monoplace K8, K13, K21 et K23. **905 €**
- LIBERTÉ** : Destiné aux propriétaires, copropriétaires ⑤ et aux pilotes souhaitant voler à l'heure ⑥. Volez gratuitement sur K8, K13, K21, K23, Pégase, LS4 et SF25 ② et autres biplaces si vous êtes en formation campagne. **1 130 €**
- COMPLET** : Planeurs du forfait "Liberté", plus Discus, LS8, ainsi que (ASG29 ES, Duo-Discus XT et Arcus T) ③ **1 455 €**

EN COMPLÉMENT VOUS AUREZ À RÉGLER* :

- Votre Caution sur Travaux d'Entretien (CTE) ④, qui ne s'applique qu'à partir de la 2^{ème} année de présence au club **150 €**
- Le/les remorqué(s)* standard à environ 500 m. Avance de 10 remorqués à payer lors de l'inscription. Le remorqué** **27 €**
- La Licence F.F.V.V. + assurance de base (d'autres assurances sont possibles, voir secrétariat) - à partir de **163,54 €**
- Votre participation à l'actif du club : 310 € appelés, remboursables au départ définitif du club. Payable en 5 fois, soit par an **62 €**

➡ **À SAVOIR !** Vous souhaitez voler ponctuellement sur un planeur qui n'est pas prévu à votre forfait ? C'est possible ! Dans ce cas, les heures de vol vous seront facturées en supplément suivant le tarif à l'heure de vol ⑥

Cas particuliers | Vous êtes instructeur - vous souhaitez vous inscrire après le 15 août - vous êtes plusieurs membres d'un même foyer fiscal - vous ne disposez plus des aptitudes pour voler. Reportez-vous au dos dans la partie « inscription particulière ».

Vous souhaitez venir voler pour une journée, un séjour ou un stage ? dans ce cas vous êtes un membre adhérent.

	①	+ de
PETITES VISITES	-25/27 ans	25 ans ou +
• Vol d'initiation (coupon vol), assurance-licence incluse. Vol d'environ 20 minutes	65 €	95 €
• Vol d'initiation découverte (boitier cadeau), assurance-licence incluse. Briefing personnalisé, vol d'environ 30 minutes	135 €	135 €
• Pack 3 vols découverte : le meilleur moyen de vous initier avant de prendre votre inscription annuelle !	280 €	280 €
SÉJOUR		
Pour une période maximum de 14 jours consécutifs, non renouvelable dans l'année. Incluant : l'adhésion, de 1 à 4 jours de vols, puis 22,50 € par jour de vol supplémentaire. Hors frais de vol, assurances et hébergement éventuel.	90 €	90 €
3 STAGES À VOTRE DISPOSITION		
• DÉCOUVERTE*** : accessible une seule fois par adhérent (dans l'année ou ultérieurement) et uniquement en double commande. Inclut les frais de vol (1 voire 2 vols par jour), l'adhésion, l'assurance****, l'instruction, les cours théoriques, le manuel de l'élève, le livret de vol et, si nécessaire, l'hébergement en dortoir avec encadrement, ou chambre entre filles ! Si vous le souhaitez, repas organisés en supplément, tarifs sur demande.		
- DÉCOUVERTE 6 JOURS : du lundi au samedi	625 €	725 €
- DÉCOUVERTE 12 JOURS : 2 semaines du lundi au samedi	1 010 €	1 110 €
• OBJECTIF LÂCHÉ*** : 3 semaines consécutives hors dimanche, incluant les frais de vol (1 voire 2 vols par jour), l'assurance****, l'adhésion, l'instruction, les cours théoriques, le manuel de l'élève, le livret de vol et, si nécessaire, l'hébergement en dortoir avec encadrement, ou chambre entre filles ! Accès aux bourses possible sous conditions.	1 350 €	1 450 €
• PROGRESSION 6 JOURS : accessible à tous. Du lundi au samedi inclus, il comprend : une licence assurance****, l'adhésion, l'instruction, les cours théoriques et l'hébergement en dortoir. Frais de vol en supplément ⑥	380 €	500 €

➡ **À SAVOIR !** Si au terme de votre Pack découverte 3 vols ou de votre stage vous souhaitez poursuivre l'activité durant le reste de la saison, le montant de celui-ci pourra être **déduit en grande partie du coût de votre inscription annuelle !**

SUIVEZ VOTRE COMPTE PILOTE SUR : planeur-bailleau.org/givav

Inscriptions particulières		1	+ de
		-25/27 ans	25 ans
INSTRUCTEUR : suivant conditions disponibles au secrétariat. Deux choix possibles :			
• instructeur 20h : intégrant 20h dans la limite de 3h par vol, sur l'ensemble du parc - hors éventuels coûts moteur.		430 €	505 €
• instructeur illimité : intégrant toutes les heures de vol sur l'ensemble du parc - hors éventuels coûts moteur.		605 €	910 €
SOLIDAIRE : si vous êtes un ancien pilote du CVVE qui ne dispose plus des aptitudes au vol mais que vous souhaitez continuer à participer à la vie du club en tant que membre actif et bénéficier des avantages liés à ce statut. Sous réserve d'un accord du CD. Forfait exonéré de CTE. Licence assurance associative obligatoire en supplément (32,54 €).			
		395 €	395 €
TARDIVE : postérieure au 15 août de l'année - Remise possible uniquement sur les forfaits ; votre inscription se fera sur la fin de saison en cours, au prorata des semaines restantes ; sur la base du 1er avril au 31 octobre, soit 28 semaines. Ex. : inscription au 01/09 en « Complet » + 25 ans = 1 455 € / 28 semaines = 51,96 € x 8 (semaines restantes) = 415,7 €. En cas d'une première inscription à partir du 1 ^{er} novembre vous payez uniquement le forfait de l'année suivante.			
FAMILLE : 30 % de réduction sur le(s) forfait(s), le(s) moins élevé(s).			

Que vous soyez **membre actif** ou **adhérent**, retrouvez les frais, les renvois ainsi que les conditions générales qui s'appliquent.

Frais complémentaires possibles que vous ayez plus ou moins de 25 ans		
• Demi-remorqué**, à environ 200 m.		13 €
• Remorqué** jusqu'à 1000 m.		49 €
• Remorqué** voltige, jusqu'à 1 350 m.		60 €
• Dépannage air*, (calcul sur distance air « Aller » uniquement - facturation mini : 52 €), le kilomètre*		2 €
• DR400 ou Rallye, prix de l'heure de vol**		195 €
• ULM Dynamic, prix de l'heure de vol**		95 €
• Manuel de l'élève pilote (prix révisable)		40 €
• Carnet de vol pilote de planeur (prix révisable)		14 €
• Zone d'accueil aéronautique. Réservée exclusivement aux membres actifs du CVVE et à leur famille proche. L'occupation de la zone d'accueil entraîne automatiquement l'acceptation des conditions d'occupation disponibles au secrétariat.		
Membres permanents :	Caravane / mobile home « hors électricité »	345 €
	Caravane supplémentaire utilisée pour un hébergement « hors électricité »	55 €
	Camping sous tente	90 €
Membres temporaires :	Caravane & camping sous tente par jour (max. 90,00 €)	9 €
Tous membres actifs :	Bâtiment hébergement (caution clef de 15,00 € / -20 % pour séjour + de 10 jours)	
	Chambre par lit, la nuit hors période concours	15 €
	Chambre par lit, la nuit durant la période concours	25 €
	Dortoir, la nuit	3 €

Renvois - explications

- Application des conditions moins de 25 ans et aux étudiants de moins de 27 ans hors assurances pour les adhérents nés après le 31/12/93 (ou après le 31/12/91 pour les étudiants). Fournir une photocopie d'une pièce d'identité (et une carte d'étudiant le cas échéant).
- SF 25 : hormis pour le stage « Découverte », le prix de l'heure moteur est facturé dans tous les cas : 43 € par heure compteur. Le prix de l'heure cellule (22,00 €) n'est facturé que lors de l'utilisation du SF en formule « Stage progression » ou « Séjour ».
- Planeurs turbo dans les forfaits : + 5,00 € par heure de vol pour les biplaces, + 3,00 € pour les monoplaces, plafonné à 3 heures facturées par vol.
- CTE, Caution pour Travaux d'Entretien : débit sur le compte pilote en cas de non participation effective de 3 jours aux travaux de la saison. Les conditions et la liste des travaux d'entretiens éligibles à la CTE sont à disposition sur le cahier de suivi des travaux d'entretien.
- Pour les propriétaires : le forfait « Liberté » peut être remplacé uniquement par un forfait « Complet ». Les vols sur les planeurs club ne faisant pas partie du forfait « Liberté » sont soumis à la tarification à l'heure de vol - voir point 6. Dans tous les cas, si la machine du propriétaire est hébergée dans un hangar Club, l'assurance est de 1,9/1000^{ème} de la valeur vénale. Le montant déclaré pour l'assurance hangar doit être identique au montant déclaré à votre assurance ou à l'ANEPVV. Frais de hangar pour les planeurs de plus de 18 m. : + 60,00 €. L'utilisation de l'atelier pour une durée supérieure à un mois est soumise à une participation de 75,00 € par mois. Le CVVE ne peut être tenu responsable des éventuels dommages causés sur les planeurs privés stockés dans les bâtiments de l'association. Le CVVE ne garantit pas qu'une place sera systématiquement disponible dans les hangars club ; l'ordre de priorité des places en hangar est : les planeurs club, les planeurs des propriétaires membres actifs dans leur ordre d'arrivée au club en tant que propriétaire et éventuels planeurs de pilotes extérieurs.
- Tarif des heures de vol cellule (payantes jusqu'à 3h /vol, gratuites au delà) : K8, K13 : 14,00 € - ASK 23 et SF25 2 : 22,00 € - Pégase : 24,00 € LS4 : 25,00 € Discus, ASK21, Janus : 29,00 € - LS8 : 32,00 € - Duo-Discus XT et ASG29ES : 43,00 € - Arcus T : 47,00 €.

Conditions générales

Les comptes débiteurs font peser une charge financière sur notre association que celle-ci n'a pas à assumer. A ce titre, toutes les participations aux frais sont payables d'avance. Toutefois, à la demande de l'adhérent, lors de son inscription, le règlement de la cotisation et des forfaits peut être échelonné selon des modalités que le Président ou le Trésorier de l'Association lui précisera. Il sera tenu compte de ces engagements de paiement dans le calcul du solde du compte. Seuls les adhérents à jour de leur participation aux frais sont admis à pratiquer l'activité vol. La liste des comptes débiteurs sera affichée au club. Le solde du compte de chaque pilote est disponible sur <http://planeur-bailleau.org/givav>. Des évolutions peuvent être apportées en cours d'année sur le parc machines sans donner lieu à remise.

➡ À SAVOIR ! Votre inscription vaut acceptation de ces conditions.